

# M. Jean Pierre SUEUR

*Député du Loiret, Maire d'Orléans*

M. Louis MERMAZ, ministre de l'agriculture, vient de m'informer que la décision a été prise de créer un Fonds de Développement de l'Horticulture dans notre pays.

Je me réjouis profondément de cette décision pour laquelle je suis constamment intervenu auprès de tous les Ministres de

l'agriculture depuis six ans ainsi qu'auprès de M. Pierre BEREGOVY, qui avait donné son accord de principe sur la création d'un tel Fonds lors de l'inauguration du Salon HORTIMAT, en septembre 1988.

La décision de créer ce Fonds a été prise le jeudi 6 décembre,

sur proposition de M. Louis MERMAZ, lors de la réunion du Conseil Supérieur d'Orientation de l'Economie Agricole.

Ce Fonds aura pour objet de favoriser le développement et la modernisation des exploitations horticoles et de soutenir les investissements visant à

renforcer l'efficacité dans la commercialisation de nos productions aux niveaux national et international. Il permettra donc à ce secteur de l'activité agricole, si important dans l'Orléanais, de mieux faire face à la concurrence internationale.

Ce Fonds sera doté, dans un

premier temps, d'une somme de l'ordre de 40 millions de francs. Comme c'est le cas pour les autres Fonds du même type existant dans le domaine agricole il sera alimenté par des crédits publics et par des dotations des organismes professionnels économiques et financiers de l'Agriculture.